

DELIBERATION N°2022-06-23-2.51

Séance du 23 juin 2022

Point n°2.51 : Offre de formation – LMD – Licence/Sociologie/classique/2ème année

LE CONSEIL DU POLE SOCIETES

VU le code de l'éducation ;

VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 70 ;

VU la délibération du Conseil de la composante SOCIOLOGIE ;

Après délibération, le Conseil de pôle Sociétés :

1) Approuve, à partir de l'année universitaire 2022-2023, la maquette correspondante à :

- **Diplôme : Licence**
- **Mention : Sociologie**
- **Voie d'accès : classique**
- **Année(s) : 2ème année**

Les documents sont annexés à la délibération.

Membres en exercice	29
Nombre de votants	24
Voix pour	24
Voix contre	0
Abstentions	0

Nantes, le 30 juin 2022

Hélène PEROZ
Directrice du pôle Sociétés



